

BELLES CHASSES DE GUISE

AOUT

MANUFACTURE DES GOBELINS, XVIII^e SIÈCLE, D'APRÈS VAN ORLEY

Bien que nous conservions à la tenture dont fait partie la pièce ci-jointe le nom sous lequel elle est désignée dans les archives des Gobelins et dans les inventaires du Garde-Meuble, nous devons dire que c'est le titre de « Les Chasses de Maximilien » qu'elle devrait porter.

La tenture que possède le Musée du Louvre et qui est probablement celle que mentionne l'inventaire du Garde-Meuble de 1692 et qui a servi de modèle aux Gobelins, ne laisse aucun doute à cet égard.

D'abord, elle porte la marque de l'atelier de Bruxelles, puis la ville elle-même apparaît deux fois dans les fonds, surtout dans la pièce placée sous le signe du Bélier. Le beffroi de son hôtel de ville, surmonté de la statue de saint Michel, et sur une hauteur les tours de Sainte-Gudule s'y profilent très-nettement : preuve que les scènes de chasse que représentent ces tapisseries se passent dans des sites flamands. Enfin, dans la pièce placée sous le signe du Capricorne, le personnage qui darde un sanglier est bien reconnaissable à son profil pour être celui du grand-père de Charles-Quint. De plus, l'un des chiens renversés par le sanglier porte, brodé sur son collier, l'emblème du briquet de Bourgogne que Maximilien tenait de la princesse Marie, sa femme, et même celui des deux colonnes d'Hercule qui appartiennent surtout aux rois d'Espagne.

Ajoutons que cette tenture, d'un dessin très-serré et d'une exécution admirable, a été un excellent guide pour les tapissiers du XVIII^e siècle. Elle les a forcés de suivre la simplicité de ses colorations, que rehaussent l'or dans les lumières.

Ces colorations appartiennent à quatre-vingt-trois couleurs différentes qui se répartissent entre vingt-deux gammes dont chacune ne comprend que de 2 à 5 tons différents (1).

C'est-à-dire qu'il n'y a que cinq modulations du même bleu ou du même jaune-vert, employés, le premier, dans les costumes et les harnachements, le second dans ces mêmes costumes et les feuillages; et deux modulations seulement du jaune et du rouge normaux, le premier dans les parties claires de toute la composition, le second dans les parties colorées des costumes.

Ces couleurs en petit nombre, hachées les unes dans les autres par le tapissier, afin de passer de l'ombre dans la lumière, se retrouvant partout distribuées, donnent de l'unité à la pièce, dont la lumière est d'ailleurs presque partout jaune. Toutes, enfin, appartenant aux cercles et aux côtés les plus clairs de la gamme chromatique, sont d'abord les plus durables et donnent ensuite un plus grand éclat à l'ensemble.

(1) Les couleurs employées sont les suivantes : Jaune, 3. — Jaune orangé, 2. — Orangé, 3. — Orangé rouge, 1. — Rouge, 2. — Rouge violet, 1. — Bleu, 3. — Bleu vert, 2. — Vert, 2. — Jaune vert, 3.